

LES PETITES FICHES



FICHE N°18 : Trop de son tue le son

TABLE DES MATIERES

1-Quelques informations légales	2
Limite des 105 DB :	2
Le tapage nocturne et les nuisances sonores :	2
Le délit d'agression sonore :	2
2-Quelques conseils techniques	3
Adapter sa façade à l'environnement :	3
Adapter sa façade à la soirée :	3
Trouvez de nouveaux sites :	3
3-Les risques auditifs	3
La fatigue auditive :	3
L'hyperacousie :	4
La surdit� :	4
Que mettre � disposition du public :	4
Les protections en mousse :	4
Faire des pauses et s'�loigner du son :	4
Que mettre � disposition des DJ's :	4
Les casques ouverts et les pauses :	4
Les bouchons moul�s :	5
Comment sensibiliser son public en tant qu'orga ? :	5

1-Quelques informations légales

Limite des 105 DB :

Le volume sonore dans une fête, un concert ou un club est censé être limité à 105 DB. En free, les contrôles sont rares mais c'est plus qu'une question de loi, c'est aussi une question de protection de vos oreilles. Donc à vous d'agir pour que les gens ne repartent pas de chez vous avec des acouphènes, même si vous n'avez pas de limiteur de son !

En théorie, un nouveau décret est censé arriver à l'automne, qui limiterait le son à 102DB et qui obligerait à faire des coupures de son toutes les 2 heures ou à créer des zones «sans bruit» à moins de 80 DB. C'est bien entendu impossible et cela voudrait dire la mort de la culture électro, des clubs les plus commerciaux aux gros festivals technos... on sait que ce décret n'a aucune chance d'être appliqué un jour et si c'était le cas, on peut être sûr que c'est toute la house nation qui s'unirait pour lutter.

Le tapage nocturne et les nuisances sonores :

Sans parler des 105 dB, les sound systems font souvent l'objet d'amendes pour tapages nocturnes. Ce qui est important de savoir, c'est que ces amendes sont à l'appréciation des forces de l'ordre et qu'il n'y a pas besoin de plaintes de riverains ou de mesures acoustiques pour vous verbaliser.

Ces amendes peuvent être de 68 euros délivrées sur place et jusqu'à 450 euros si on vous envoie devant un juge. Sachez que contester une amende à 68 euros vous enverra devant le juge avec le risque de passer à 450 donc en cas de « petite » amende, on vous déconseille de contester.

Si vous vous retrouvez devant le juge, à vous de justifier que vous n'avez pas créé de nuisance et à lui d'apprécier vos arguments.

Sachez surtout que les nuisances sonores peuvent autoriser les forces de l'ordre à saisir votre matériel pour « faire stopper la nuisance ». Dans 99% des cas, une fois devant le juge, le matériel vous sera restitué mais il aura quand même passé quelques mois au chaud donc ce qu'on peut vous conseiller, c'est de prendre les moyens de ne pas déranger de riverains au maximum et d'établir le dialogue avec les gendarmes. S'ils viennent vous dire qu'ils ont reçu 200 appels de gens qui ne peuvent plus dormir depuis 48h, soyez conciliants pour éviter les soucis.

Le délit d'agression sonore :

La nuisance sonore est une simple contravention, alors que la sanction pour agression sonore est un délit, avec possiblement de la prison à la clé. Chez Freeform, nous sommes fermement opposés à ce type de qualification car c'est totalement abusif. En effet, l'agression sonore, c'est le fait de faire du bruit de manière répétée pour chercher volontairement à nuire à quelqu'un. Sauf si, par exemple, vous décidez de poser 200 KW en banlieue de Béziers, que vous orientez la sono vers la mairie et que votre teuf s'appelle « fuck le FN », une teuf ne cherche jamais à nuire à quelqu'un en particulier. S'il arrive que par accident, vous dérangiez du monde, on sait très bien que ce n'est jamais volontairement. La jurisprudence est très claire là-dessus et les documents officiels précisent bien que cette qualification n'est pas applicable aux free à partir du moment où le son a fait attention a bien s'installer à l'écart des habitations. Si jamais vous êtes accusés d'agression sonore, n'hésitez pas nous contacter, on vous fournira les éléments pour vous défendre.

2-Quelques conseils techniques

Adapter sa façade à l'environnement :

Le plus important, c'est d'adapter sa sono en fonction de l'environnement. Poser 50 kilo à 300 mètre d'un village n'est pas la meilleure idée qui soit. Pour se rendre compte de ce qu'il y a autour de vous, allez sur Google map ou géo-portail pour vérifier. Ensuite, vous orientez votre façade vers là où il y a le moins de monde.

Il y a des facteurs dont il faut se méfier comme l'eau. C'est un excellent conducteur sonore qui diffuse notre musique à kilomètres. A l'inverse les collines ou les forêts sont très efficaces pour atténuer le son. Les points en altitude sont des sources de problème, et les lieux venteux aussi. Faites attention aux élevages d'animaux, principalement la volaille car les sons peuvent causer de vrais désastres. Concrètement, si vous avez un élevage de poules à moins de 500 mètres, ça peut vite vous coûter très cher. Les chevaux aussi sont très sensibles, contrairement aux vaches qui le sont très peu. Pensez également que l'été, on vous entend beaucoup plus facilement car les habitants ont les fenêtres ouvertes.

Faire une arène de véhicules qui contient le son, mettre des camions derrière la façade.

Éviter les sons en longue portée et préférer les systems qui ont de l'impact. La technique de la double rangée de basse en opposition est censée être très efficace mais c'est compliqué à mettre en œuvre.

Adapter sa façade à la soirée :

Le mieux c'est d'adapter la puissance en fonction des heures et de la fréquentation du dance floor. S'il y a seulement 10 personnes qui dansent en fin d'après-midi, ça ne sert à rien de faire tourner 40 kilo à plein régime à part attirer les gendarmes et énerver les riverains.

Trouvez de nouveaux sites :

Pour alléger la pression envers les riverains et éviter les ennuis, c'est important de chercher de nouveaux sites, de nouveau spot encore non exploités. Certes c'est plus de boulot mais c'est aussi important que de la déco ou le réglage du son. Ça prend du temps mais c'est vital, non seulement pour vous mais pour tout le mouvement free.

3-Les risques auditifs

A la base notre oreille n'est donc pas faite pour entendre des sons trop forts mais le temps d'écoute représente aussi un risque. Il existe de nombreux risques qui se manifestent de différentes manières.

La fatigue auditive :

Symptômes : oreilles qui sifflent, fatigue, maux de tête etc...

Lorsque les symptômes de la fatigue auditive sont ponctuels, le risque est moindre, mais lorsque cela commence à devenir trop régulier, il faut commencer à s'inquiéter et à se protéger.

Les acouphènes :

Les acouphènes dont on entend souvent parler, se traduisent par des sifflements ou des bourdonnements. Par exemple, il faut faire attention quand on se couche, et qu'on sent que

nos oreilles sifflent. Si le lendemain ces signes persistent, cela peut devenir problématique et inquiétant.

L'hyperacousie :

L'hyperacousie est un traumatisme auditif causé par une surexposition ou un impact sonore trop important. Elle peut être très difficile à vivre car c'est un son qui est démultiplié. Cette sensibilité peut entraîner des problèmes d'ordre social, car la personne finira par avoir du mal à sortir de chez elle et aura donc tendance à s'isoler.

La surdité :

Il s'agit du cas le plus extrême. Mais en réalité il suffit d'un impact, ou d'un traumatisme pour perdre l'audition rapidement. A l'image des jeux-vidéos, on part à la naissance avec un capital auditif avec des points, et au fur et à mesure de la vie on perd un peu de ces points, ce qui fait partie du vieillissement normal. Cependant on peut perdre ces points très tôt si on a des comportements à risque.

Que mettre à disposition du public :

Les protections en mousse :

Les protections en mousse font leur travail de protection, mais ne rendent pas une bonne qualité d'écoute. Elles sont à conseiller ponctuellement, en cas d'urgence, mais quand on est souvent en teuf ce n'est peut-être pas la meilleure chose à avoir.

Les bouchons en silicone :

Chez des audioprothésistes ou en pharmacie il existe des bouchons en silicones qui pour le coup sont un peu mieux que les bouchons en mousse. Vous aurez une qualité d'écoute qui sera beaucoup plus appréciable.

Faire des pauses et s'éloigner du son :

La protection n'est pas vraiment une fin en soi, il y a d'autres moyens : faire des pauses dans un lieu plus calme et s'éloigner de la source sonore. Même si en plein air c'est plus compliqué car il n'y a pas de réverbérations, quand il y a quelqu'un qui a une console c'est mieux de se mettre au centre. Ensuite il faut faire attention à l'accumulation bien entendu, pas trop fort, ni trop souvent.

Que mettre à disposition des DJ's :

Les casques ouverts et les pauses :

Pour les personnes qui font de la MAO ou du mix, faites très attention à la fatigue auditive. Il faut éviter de faire des compositions pendant 6h-7h sans s'arrêter, sans faire de pause avec un casque fermé, qui n'est pas fait pour la composition mais que beaucoup utilisent. Faites des pauses toutes les heures ou toutes les deux heures pour palier à l'effet de lourdeur que vous pouvez avoir sur les oreilles. Achetez des casques ouverts qui permettent de mieux faire circuler l'air et le son.

Les bouchons moulés :

En tant que musicien pour réduire ces risques, la protection avec des bouchons moulés reste le plus pertinent. Cela permet une bonne qualité d'écoute en tant que DJ. Il faut aussi faire attention à l'accumulation avec ses pratiques quotidiennes et pensez à faire des pauses.

Il faut savoir qu'Octopus et AGI-SON organisent régulièrement des sessions de bouchons moulés avec Earcare Développement pour les professionnels (musiciens, orgas, techniciens...) et met à disposition des organisateurs des boîtes de bouchons en mousse et de la documentation.

N'hésitez pas à vous rapprocher des relais AGI-SON, toutes les coordonnées sont sur le site d'AGI-SON : <https://agi-son.org/>.

Comment sensibiliser son public en tant qu'orga ? :

En premier lieu renseignez-vous et mettez de la documentation pour que les gens s'informent. Aujourd'hui nous avons la possibilité de communiquer avec le public, faites-en usage. Il est aussi possible de mettre en place des spots de prévention pour sensibiliser les participants. Au niveau du matériel de réduction des risques, la mise à disposition de bouchons en mousse auprès du public est importante dans les cas d'urgence. On peut aussi imaginer un membre de l'orga chargé de sensibiliser les participants sur le site (tête dans le caisson etc...).